



COMMUNIQUÉ

L'article 23 : 40 ans déjà !

(English version below)

ALBERTA, LE 14 AVRIL 2022 – La Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA) et l'ACFA tiennent à marquer l'anniversaire de la *Charte canadienne des droits et libertés (Charte)* qui a vu le jour le 17 avril 1982. Elle fêtera donc ses 40 ans, ce dimanche !

L'article 23 de la *Charte* accorde des droits à l'instruction dans la langue de la minorité et, de ce fait, contribue à assurer la protection des deux langues officielles du Canada, en mettant l'éducation en français, ou en anglais, au service de la vitalité des communautés de langues officielles évoluant en situation minoritaire.

« Aujourd'hui, grâce à l'article 23, près de 9 000 élèves fréquentent les 43 écoles francophones en Alberta. Ce nombre grandissant d'élèves contribuent de façon significative à la vitalité de la francophonie albertaine ! Toutefois, du chemin reste à parcourir afin que tous les enfants d'ayants droit puissent bénéficier d'une éducation réellement équivalente et ce, dans tous les coins de la province. » témoigne la présidente de la FCSFA, Tanya Saumure.

« L'impact de l'article 23 sur la vitalité de notre communauté est énorme. Mais, en 2022, ces enfants doivent également pouvoir accéder à des services à la petite enfance ainsi qu'à des programmes de niveau postsecondaire de langue française. Si un point du continuum de l'éducation francophone est faible, cela aura un impact négatif sur l'ensemble du continuum. Nous continuerons de travailler avec nos partenaires du milieu de l'éducation et les divers ministères associés afin d'obtenir des gains pour notre communauté. » renchérit la présidente de l'ACFA, Sheila Risbud.

Terminons en mentionnant qu'après avoir milité quatre ans afin que le recensement de 2021 dénombre de manière adéquate les ayants droits, la FCSFA et l'ACFA attendent avec impatience les données qui seront dévoilées par Statistique Canada en novembre prochain. « Ces données tant attendues nous permettront de poursuivre notre travail de mobilisation et de revendication afin d'assurer la mise en œuvre de cet article si important pour la francophonie albertaine, » concluent les deux présidentes.

Depuis 1926, l'ACFA est l'organisme porte-parole de la communauté francophone de l'Alberta. Son rôle est de faire valoir les intérêts de cette dernière et d'assurer son développement global.

La Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta représente les quatre Conseils scolaires francophones de l'Alberta.

PRESS RELEASE

Section 23 : 40 years old!

ALBERTA, APRIL 14th, 2022 – The Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA) and the ACFA, which is the spokesperson organization for Alberta's Francophonie, want to highlight the anniversary of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* (the *Charter*) which was adopted on April 17th 1982. It will be 40 years old on Sunday!

Section 23 of the *Charter* provides constitutional guarantees for minority language education rights and, as a result, helps ensure the protection of Canada's two official languages by providing minority groups of both languages with education in their mother tongue, thereby contributing to the vitality of their communities.

"Today, thanks to Section 23, close to 9,000 students attend 43 francophone schools in Alberta. This growing number of students contribute significantly to the vitality of our Francophone community! However, there is still some work to do before all Right holders' children can benefit from an equivalent education in every corner of our province" indicates Tanya Saumure, President of the FCSFA.

"The impact of Section 23 on the vitality of our community is enormous. However, in 2022, these children also have to have access to early childhood services as well as postsecondary programs in French. If an aspect of the francophone education continuum is weak, it will have a negative impact on the continuum as a whole. We will continue to work with our education partners and the various pertinent ministries to continue building our community" adds Sheila Risbud, President of the ACFA.

In closing, it is important to mention that, after having advocated for four years to ensure that the 2021 Census would enumerate the right holders in an adequate manner, the FCSFA and the ACFA are looking forward to the release of the data by Statistic Canada next November. "This data will enable us to better advocate to ensure the full implementation of Section 23 which is so important to Alberta's Francophonie" conclude the two presidents.

Since 1926, the ACFA has been the voice of the French-speaking community in Alberta. Its role is to promote the interests of the latter and ensure its overall development.

The Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta represents the four francophone school boards of Alberta.

-30-

Pour information / *For information* :

Aboubakrine Mbaye, Coordonnateur de projets / *Project Coordinator*, ACFA

T 780-466-1680, poste 219

a.mbaye@acfa.ab.ca

Anne-Marie Boucher, Directrice exécutive / *Executive Director*, FCSFA

T 587-873-7189

fcsfa@csno.ab.ca